

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 février 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 06/02/2026

DATE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL : 04/03/2026

DATE D'AFFICHAGE : 11/03 /2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 11 février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué s'est réuni, sous la présidence de son maire Claude DOCHE, à la Salle du Conseil de la Mairie d'Apremont.

Présents : Claude DOCHE, Philippe GUILLEMIN, Fanny MONOD, Jacques PASCAL, Odile SONTONNAX, Douglas JACKSON, Chantal FABRE, Christian AYMOZ.

Excusés : Pascal FERRY (pouvoir à Douglas JACKSON)

A NOTER

LA PRESENCE EN SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

DE MMES MARIELLE LEVRAT ET VIRGINIE TREUILLET

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal nomme à l'unanimité Fanny MONOD, Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance par Claude DOCHE à 19h00.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Conseil Municipal du 3 décembre 2025
2. Présentation des résultats de l'exercice 2025
3. Travaux forestiers 2026 proposés par l'ONF
4. Réfection du four d'Ablatrix
5. Finalisation du P'tit marrane 2026
6. Elections Municipales -Assesseurs aux élections du 15 et du 22 Mars 2026
7. Reprise du chantier de sécurisation de l'accès à Ablatrix
8. Dates du prochain conseil et des réunions des commissions

Discussions

- Utilisation du hangar communal
- Entretien voiries
- Piégeage des frelons asiatiques

1. Approbation du Conseil Municipal du 3 décembre 2025

Le Conseil Municipal du 3 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité des élus présents ou représentés.

2. Présentation des résultats provisoires de l'exercice 2025

Budget Principal - Fonctionnement

Les prévisions 2025 des dépenses de fonctionnement du budget principal avaient été établies sur les bases des dépenses réalisées en 2024 (**341 032€**) majorées de 10% pour prendre en compte les augmentations sur les consommables, les services et les frais de personnel. Les dépenses réalisées en 2025 (**359 575 €**) n'ont été augmentées que de 5% par rapport à celles de 2024, relativement bien réparties sur tous les postes de dépenses. Il est à noter que la masse salariale (**145 267 €**) représente 40% des dépenses de fonctionnement.

Les prévisions 2025 des recettes de fonctionnement du budget principal ont été établies sur les bases des recettes réalisées en 2024 (**408 390 €**) en minorant les postes sur lesquels des incertitudes existent, à savoir les dotations exceptionnelles et les contrats. Les recettes réalisées en 2025 (**455 839 €**) sont supérieures de 10% par rapport à nos prévisions. Ce résultat s'explique par des dotations exceptionnelles supérieures à nos prévisions.

Il en résulte donc un excédent de fonctionnement de 96 265 €

Budget Principal - Investissement

Les prévisions de dépenses d'investissements du budget principal sont établies sur les bases d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) approuvé par le Conseil. L'axe central de l'investissement 2025-2026 était le projet de mise en sécurité de l'accès routier au hameau d'Ablatrix. Un montant de 105 000 € a été budgété en 2025 pour couvrir les services et la première tranche de travaux.

Les dépenses d'investissement du budget principal réalisées en 2025 (**150 593 €**) ont été réalisées sur le projet Ablatrix (80 022 €), le remplacement de la camionnette de service (7200 €), l'aménagement de la salle R-1 de la Mairie (9 482 €) et un renouvellement partiel du parc d'extincteurs (2 119 €).

Les recettes d'investissement du budget principal réalisées en 2025 (**122 343 €**) sont composées du FCTVA (44 238 €) et d'avance sur les subventions du projet Ablatrix (51 500 €).

Il en résulte un déficit d'investissement de -28 249 €

Budget annexe Forêt- Fonctionnement

Les recettes prévisionnelles de ventes de bois pour 2025 (Ventes de bois – frais de coupe) avaient été fixées à 37 000 €. Les recettes réalisées ont été plus importantes que prévues **52 097 €**.

Les dépenses de fonctionnement du budget Forêt réalisées pour 2025 (**105 191 €**) comprennent les travaux forestiers (1114 €), les charges ONF (13 437 €), L'abonnement aux communes forestières (1282 €).

25 000 € ont pu être transférés au budget principal.

Les recettes de fonctionnement du budget Forêt pour 2025 (**134 515 €**)

Il en résulte donc un excédent de fonctionnement de 29 325 €

Budget annexe Forêt- Investissement

Aucune action n'a été conduite en 2025

Le résultat de l'exercice 2025 est donc excédentaire de 97 340 €

3. Travaux forestiers 2026 proposés par l'ONF

Les résultats provisoires de fonctionnement du budget forêt pour 2025 font apparaître un excédent de 29 325 € qui sera transféré sur le budget 2026.

Les recettes prévisionnelles de bois pour 2026 sont estimées à 54 000 €, ce qui nous permet d'envisager de mettre en place des travaux forestiers.

On propose de se recentrer sur le dégagement manuel des régénérations naturelles sur la parcelle 59 de 16Ha. L'ONF pense que cette parcelle, en limite de Martignat, est intéressante d'un point de vue biodiversité et estime qu'elle représente aussi un pari sur l'avenir.

Le coût serait de 22 860 € (aide : 9 630 €), incluant également l'entretien partiel du périmètre de cette parcelle (bornage : 1 400 €).

Le Maire propose d'acter cet entretien. Les recettes de la forêt le permettent et il est important de relancer les travaux d'entretien de la forêt qui ont été mis en suspens depuis quelques années.

L'ONF proposait en parallèle un curage des renvois d'eau sur la vieille route d'Oyonnax. Le Maire propose que ce curage soit réalisé par l'agent technique, ce que le Conseil Municipal approuve.

4. Réfection du four d'Ablatrix

Comme déjà évoqué en séance de conseil municipal, la voute intérieure du four d'Ablatrix menace de s'effondrer, rendant ce four inutilisable.

La commune souhaite préserver le petit patrimoine et veut maintenir en état de fonctionnement ce four.

L'association des Mar'animes a œuvré dans la préparation des travaux et a décidé de participer financièrement et de façon significative aux côtés de la commune.

L'association de Rugby de Nantua qui utilise régulièrement les fours de notre village pour ses opérations de galettes a été sollicitée pour aider financièrement à la réfection de ce four.

Elle a accepté d'organiser une opération galettes sur l'année 2026. Les bénéfices seront reversés à l'association des Mar'animes.

Le coût de la réfection du four est de 13 000 € HT.

Il est demandé au Conseil de mettre ces travaux au budget de 2026.

Le Conseil donne pouvoir au Maire de mettre en place une demande d'aide au fond de concours 2026 de HBA.

Le financement global de ce projet pourrait donc se faire par 40% par la commune, 30% par les Mar'animes et 30% par le fond de concours HBA.

Le Conseil Municipal remercie vivement les parties prenantes de ce projet et notamment l'Association du village Les Mar'animes pour son implication et son geste financier significatif.

Délibération 1-2026

5. Finalisation du P'tit marrane 2026

En raison des élections municipales qui approchent et d'une surcharge de travail, l'imprimeur ne peut réaliser notre bulletin municipal pour une publication avant les élections.

Il est décidé de le finaliser avant les élections et d'y inclure également le bilan financier qui sera validé en séance de conseil municipal du 4/03/26. Par conséquent, le bulletin sera déposé en boîtes aux lettres fin mars. L'équipe municipale sortante se charge de sa finalisation, la nouvelle équipe assurera sa distribution.

6. Elections Municipales -Assesurs aux élections du 15 et du 22 Mars 2026

Commission de contrôle des listes électorales : 20/02/26.

Horaires élections : 8h00-18h00

Elections du 15/03/26

8h-13h : Fanny MONOD, Jacques PASCAL, Philippe GUILLEMIN

13h-18h : Chantal FAVRE, Claude DOCHE, Douglas JACKSON

Elections du 22/03/26

8h-13h : Fanny MONOD, Philippe GUILLEMIN, Chantal FABRE

13h-18h : Douglas JACKSON, Claude DOCHE, Christian AYMOZ

7. Reprise du chantier de sécurisation de l'accès à Ablatrix

Les travaux de la sécurisation de l'accès routier avec Ablatrix reprendront dès que la météo le permettra. Réunion programmée avec la société de travaux de TP mi-février pour décider de la date de redémarrage des travaux.

Il s'agira dans un premier temps de la purge des falaises qui sera suivie par la construction d'un merlon calculé pour arrêter les blocs de rochers de 2m3.

Les travaux de voirie suivront par le traitement des eaux pluviales sur toute la route de la Roche Thomas et par le reprofilage de la chaussée.

Le coût prévisionnel des travaux de cette 2^{ème} phase s'élèvera à 112 000 € HT. Cette dépense sera imputée au budget investissement de la commune pour 2026 qui sera mis au budget 2026.

Les travaux devraient être terminés en mai 2026 par la mise en place d'un plan de circulation.

Le coût prévisionnel des travaux de sécurisation de l'accès routier à Ablatrix s'élèvera à 174 000 € HT (objectif 165 000 €). L'aide reçue sera de 68 000 € (déjà 51K€ reçus).

Le coût pour la commune sera de 106 000 €, montant financé sur fonds propres.

8. Date du prochain conseil

Date du prochain Conseil : mercredi 4 mars 2026

Discussions

- Utilisation du hangar communal : Le Chef de Corps des pompiers Apremont-Charix a signalé en Mairie que la place allouée au matériel de l'association du ski de fond est de plus en plus importante. L'espace restant libre pour le matériel des pompiers est insuffisante. Cette situation a engendré des tensions entre l'Association du ski de fond et le Chef de Corps le samedi 7 février 2026 puisque ce dernier n'avait pas la place pour garer le véhicule des pompiers. Le Chef de Corps a alerté la Commune sur cette altercation. Le Conseil Municipal souligne que les pompiers doivent rester prioritaires sur le stockage de leur équipement et matériel versus une association de loisirs. Le Maire prend note et contactera la Présidente de l'Association du Ski de fond pour redéfinir la convention d'utilisation du hangar communal.
- Fermeture de la porte du hangar communal : il est demandé à l'employé communal de fermer la porte du hangar lorsqu'il s'absente.
- Rebouchage des trous centre village : sera fait rapidement par l'employé municipal.
- Zones à reprendre sur Vye du Tour, Eterres et Cris : il est demandé par le Conseil Municipal quand les malfaçons de goudronnage seront reprises ? Le Maire précise que la facture n'a pas été émise et que les zones seront reprises en même temps que la réfection de la Route d'Ablatrix.
- Piégeage des frelons asiatiques dans le cadre d'un plan de lutte national pour le frelon asiatique : il est proposé à la commune de se fournir gracieusement en pièges. Une convention de partenariat est signée, Douglas Jackson a été désigné un référent communal. L'installation est à organiser par la commune. Le conseil municipal répond favorablement à cette proposition (à noter que 4 nids ont été enlevés cette année sur la commune).

Tous les points ayant été examinés, la séance est levée à 21 heures.

Fanny Monod, Secrétaire de séance.